

LETTRE OUVERTE

À QUI DE DROIT

Pourquoi appliquer la technologie RFID dans la filière horticole ?

Le CC Container et le CC Pool System

Depuis leur lancement en 1976, le CC Container et le CC Pool System sont devenus des solutions très prisées en Europe pour le transport des plantes en pots. La société Container Centralen (CC) a été créée en 1980 en vue de gérer le parc de CC Containers pour assister la filière horticole. Unique, le CC Pool System est le seul système à rassembler des sociétés du secteur horticole autour d'une seule et même norme de transport.

Grâce à son vaste réseau international de dépôts CC, la société propose une multitude de services en plus de la location du CC Container. Par exemple, il est possible de déposer des chariots vides dans un dépôt et de récupérer le nombre correspondant (ou nécessaire) de chariots dans un autre dépôt moyennant de modestes frais de transfert. Cette solution permet de réduire le nombre total d'unités utilisées dans la chaîne logistique d'une société et de maintenir au minimum les coûts administratifs. Ou plus simple encore : vous pouvez échanger des CC Containers vides contre des CC Containers pleins (ou inversement) tout au long de la chaîne logistique. C'est ce que nous appelons un échange un contre un : cela simplifie la gestion et réduit davantage encore les coûts.

Inutile de vous inquiéter en cas d'endommagement des chariots. Les frais annuels de participation au parc couvrent les coûts de gestion ainsi que les coûts de réparation et de maintenance (y compris le remplacement du matériel impossible à réparer).

CC, une société détenue par les utilisateurs

CC est une société anonyme détenue par des organisations horticoles néerlandaises et danoises. Ses principaux actionnaires sont l'organisation des grossistes néerlandais, VGB, et la société CC AmbA, détenue par GASA Group, GASA Kolding, Agrova et Bøg Madsen. Bien que la société proprement dite appartienne à ces organisations, les CC Containers circulant dans le parc sont détenus par les clients via des contrats de vente ou de location à long terme conclus avec CC.

Protection de l'investissement commun

Malheureusement, la popularité du CC Container et du CC Pool System a incité certains acteurs du marché à introduire dans le système des chariots contrefaits de qualité médiocre. La circulation de tels chariots dans le parc a un effet défavorable sur les coûts, les ressources et la gestion, et ce au détriment de tous les utilisateurs.

Pour protéger son parc contre ces chariots de qualité médiocre, CC a été obligée de munir les CC Containers d'un marquage d'identification. Cependant, comme ce marquage est également falsifié, il doit régulièrement être remplacé. Afin d'offrir une protection unique contre les faux marquages, un tag RFID (« code électronique ») sera intégré dans la nouvelle étiquette, qui sera mise en œuvre le 11 janvier 2011.

Qu'est-ce que la technologie RFID ?

Le marquage RFID

Le marquage RFID est passif : il n'envoie un signal que lorsqu'il est activé par un scanner. Seuls les tags CC authentiques renverront le signal correct au scanner. Tous les chariots dépourvus d'un vrai tag RFID se verront expulsés du système.

Le tag RFID est protégé à l'aide d'un code de sécurité unique développé par IBM. Afin que ce marquage puisse être utilisé partout dans le monde et dans toutes les chaînes logistiques, la solution repose sur des normes internationales (GS1 et EPC Global).

Le projet RFID est soutenu conjointement par FloraHolland, Landgard, GASA Group, VGB et CC

Destiné à poursuivre le développement du CC Pool System, le projet RFID est un projet conjointement développé au sein de la filière horticole, qui bénéficie du soutien et de la participation de grandes organisations néerlandaises, allemandes et danoises. L'aboutissement de sa mise en œuvre est ainsi assuré par cinq partenaires : FloraHolland, Landgard, GASA Group, VGB et Container Centralen.

Une porte ouverte sur toutes les chaînes logistiques

La technologie RFID est exigée par un nombre croissant de distributeurs. Puisque les CC Containers seront munis d'un marquage RFID commun et internationalement reconnu, vous ne risquez d'être exclu d'aucune chaîne logistique.

Quel est le coût de cette solution, et quelles économies offre-t-elle ?

Une protection nécessaire de votre investissement

La grande majorité des chariots circulant dans le CC Pool System font l'objet de contrats de « location à long terme ». Autrement dit, les clients ont investi de grosses sommes dans le système commun : en estimant que chaque CC Container (neuf ou ancien, quel que soit le nombre d'étagères) représente une valeur de 70 EUR, on peut conclure que la valeur globale du parc est supérieure à 250 millions EUR ! Un investissement que les utilisateurs et CC souhaitent (et doivent) protéger. Pour ce faire, la technologie RFID représente une solution idéale.

L'investissement dans la technologie RFID

À la base, l'investissement dans les tags RFID et l'opération de marquage sont pris en charge par CC. Comme pour les opérations de marquage antérieures, ces coûts seront amortis au cours des prochaines années via les droits de licence et les frais de participation au parc liés aux CC Containers circulant dans le pool durant l'opération.

Vos économies sur les frais de participation

Si nous ne protégeons pas le système contre les chariots contrefaits de qualité médiocre, les frais annuels de participation ne cesseront d'augmenter suite à la circulation de ces chariots dans le parc et aux coûts accrus de réparation et de maintenance y afférents.

Nul ne connaît le nombre exact de chariots contrefaits. Toutefois, en supposant qu'un million d'entre eux environ circulent dans le parc, on peut déduire que les frais de participation réglés par les clients sont jusqu'à 30 % trop élevés puisqu'ils doivent également couvrir les chariots contrefaits. Grâce à la technologie RFID, les contrefaçons seront désormais exclues du parc : quiconque participera au CC Pool System paiera sa part du parc commun.

Une fois les coûts de réparation réduits, les frais annuels de participation se verront diminués en conséquence. Comme nous l'avons dit, nous espérons pouvoir opérer une réduction allant jusqu'à 30 % au cours des prochaines années. Dans tous les cas, nous avons décidé, à la base, de ne pas majorer les frais de participation du taux d'inflation en 2011. De plus, nous avons décidé de réduire ces frais d'au moins 0,50 EUR en 2012 et 2013.

Plus le nombre de clients contribuant à préserver le CC Pool System et respectant le marquage RFID sera élevé, plus vite nous pourrons fermer le parc et exclure les chariots contrefaits... et plus vite tous les utilisateurs pourront réaliser des économies.

Cadenas RFID

Tous les clients possédant des CC Containers recevront gratuitement de nouveaux cadenas munis de tags RFID !

En outre, les clients bénéficieront d'une indemnisation financière à hauteur de 0,20 EUR par CC Container, en remerciement pour le marquage de leurs chariots, sur la prochaine facture de frais de participation qu'ils recevront de CC.

Scannage RFID

Il appartient à chaque utilisateur de CC Containers de décider de la somme qu'il souhaite investir et des avantages qu'il pourra tirer des nouveaux tags RFID. Vous pouvez acquérir soit un scanner de base pour environ 400 EUR si vous souhaitez simplement contrôler l'authenticité des tags des CC Containers, soit un scanner plus sophistiqué pour intégrer les données dans votre système logistique ou ERP si vous souhaitez bénéficier d'avantages supplémentaires.

Boutiques en ligne proposant des scanners RFID manuels

En collaboration avec IBM, qui fournit le système RFID et la technologie à la base du code de sécurité, CC a agréé deux fournisseurs, proposant une gamme de scanners adaptés à la filière horticole. Pour en savoir plus, consultez leurs sites web :

PANMOBIL : www.gsscanner.com

Nordic ID : www.mobilerfidshop.com

Que devez-vous faire ?

Opération « Chip It »

En décembre 2010 ou janvier 2011, dans le cadre de l'opération « Chip It », tous les clients CC recevront de nouveaux tags RFID correspondant au nombre de CC Containers qu'ils possèdent sous contrat avec CC. Les tags devront être posés sur les CC Containers peu avant le 10 janvier 2011.

L'authentification des chariots n'a rien de neuf. Depuis la toute première opération de marquage en 1986, chaque utilisateur est chargé de contrôler si les chariots portent la plaque métallique CC et le cadenas noir correct. Grâce à la technologie RFID, nous disposerons désormais d'une méthode d'authentification supplémentaire. Les politiques et les responsabilités liées aux utilisateurs du CC Pool System resteront les mêmes.

Pour vous assurer que les chariots que vous recevez ne sont pas contrefaits, il est indispensable que vous achetiez un scanner. Si vous ne contrôlez pas les chariots, vous courez les mêmes risques que si vous receviez de faux billets : sans valeur, ils seront refusés lorsque vous tenterez de les réinjecter dans le CC Pool System. Nous vous conseillons de prendre les mesures nécessaires avec votre partenaire ou transporteur afin de vous assurer qu'il scanne les chariots et ne vous livre que des chariots authentiques. Un grand nombre de transporteurs appliquent déjà la technologie RFID dans le cadre de leurs activités.

Votre garantie contre la perte de CC Containers

Dans la mesure où vos CC Containers sont systématiquement scannés (par vous ou par votre partenaire/transporteur), vous ne risquez pas de perdre de chariots en recevant des contrefaçons de qualité médiocre qui seront exclues du système.

Réduction de la charge de travail liée aux CC Containers défectueux

La manipulation des chariots contrefaits de qualité médiocre demande plus de travail. De plus, vous risquez qu'ils s'effondrent pendant le transport de vos plantes. C'est pourquoi ces contrefaçons seront désormais exclues.

Avantages pour votre chaîne logistique

Il vous appartient entièrement de décider dans quelle mesure vous souhaitez appliquer la technologie RFID dans vos opérations au quotidien. Vous pouvez vous contenter de contrôler l'authenticité des chariots ou intégrer les informations sur les tags RFID dans votre système et les utiliser pour enregistrer automatiquement les commandes, assurer le suivi (Track & Trace), etc. CC sera ravie de vous aider à déterminer la solution la plus appropriée pour votre société.

CC déplore sincèrement les efforts et les coûts supplémentaires imposés aux fidèles utilisateurs du CC Pool System dans le but d'empêcher l'infiltration de chariots contrefaits dans le parc. Plus vite nous unirons nos efforts pour fermer le pool, plus vite nous pourrons rétablir la qualité du matériel et revoir les frais de participation à la baisse, au profit de tous les utilisateurs fidèles et légitimes.

Dans quelle mesure la qualité du CC Pool System va-t-elle être améliorée ?

Meilleure qualité du parc de CC Containers

La qualité générale du parc de CC Containers s'améliora à mesure que les chariots contrefaits de qualité médiocre seront exclus du parc. Bien entendu, il va falloir du temps avant que toutes les contrefaçons aient quitté le parc, mais les premiers effets de cette opération devraient déjà se faire sentir après quelques mois. Selon l'expérience tirée des opérations de marquage antérieures, nous nous attendons à échanger/réparer plus de 325 000 chariots de mauvaise qualité durant la première saison. En empêchant parallèlement l'infiltration de nouvelles contrefaçons dans le parc, nous ne devrions pas tarder à constater une amélioration dans nos activités quotidiennes.

Le marquage RFID des bases des chariots n'est que la première étape du processus d'amélioration du parc de CC Containers. L'étape suivante portera sur les étagères. Nous étudions en ce moment différentes possibilités et ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous aurons identifié une solution opérationnelle valable.

En plus d'améliorer la qualité du parc en excluant les chariots contrefaits, l'opération de marquage actuelle ouvrira également de nouvelles portes en termes d'automatisation du suivi du matériel.

Développement futur du CC Container, au profit de tous les utilisateurs du parc

Bien que le CC Container soit une solution unique et efficace, nous travaillons en ce moment sur des projets de développement. Toutefois, nous attendons que le parc ait été fermé avant de lancer ces projets. Par exemple, nous avons un projet pilote impliquant de nouvelles roulettes moins bruyantes et des étagères dans un nouveau matériau plus léger, moins bruyantes elles aussi et adaptées aux processus automatisés. Autant de solutions qui permettront d'améliorer l'environnement de travail. Nous avons hâte d'offrir ces

améliorations à tous nos clients, une fois le parc fermé. Ces projets profiteront à tous les utilisateurs de CC Containers, qu'ils souhaitent ou pas bénéficier des avantages liés à la technologie RFID.

Utilisation à l'échelle mondiale

Les CC Containers ont conquis les utilisateurs au-delà des frontières européennes : aujourd'hui, CC est également implantée aux États-Unis, en Amérique centrale et en Asie. En Amérique centrale et en Asie, les CC Containers sont utilisés pour l'importation en Europe de plants et de plantes. Aux États-Unis, CC est occupée à mettre en place un système de parc semblable au parc européen, en étroite collaboration avec les grands acteurs de la filière horticole américaine.

Conséquence naturelle du développement du CC Pool System, le marquage électronique RFID est d'ores et déjà appliqué. Aux États-Unis, les tags RFID ont été lancés en février 2010. Après quelques mois seulement, les résultats dépassent nos attentes.

Bien à vous,

*Tonny Vangsgaard Gravesen
CEO, Container Centralen A/S*

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre de la technologie RFID, veuillez visiter les sites www.cc-rfid.com et www.operation-chip-it.com.